

ministres, et de définir les domaines de responsabilité de chacun des ministres. Je crois que les honorables sénateurs connaissent, quant à eux, la source de renseignements à laquelle vient de faire allusion le leader du gouvernement.

**Le sénateur Flynn:** J'aurais pensé que le chef de l'opposition, après avoir siégé au rang des ministériels pendant si longtemps, connaîtrait tout cela par cœur et ne poserait pas ce genre de question.

**Le sénateur Steuart:** Mais vous nous avez dit que vous alliez changer les choses.

**Le sénateur Olson:** Nous voulons connaître ces changements.

**Le sénateur Flynn:** Nous ne voyons pas d'inconvénient à vous fournir des renseignements que vous ne jugiez pas nécessaire jusque-là de communiquer.

● (1520)

**Le sénateur Perrault:** Nous avons posé la question en sachant parfaitement que cette nouvelle ère de gouvernement éclairé et ouvert, dont le très honorable premier ministre a parlé avec tant d'éloquence, aurait des effets sur le fonctionnement du Parlement.

**Le sénateur Flynn:** Cette nouvelle tendance va certainement se répandre dans l'opposition. Cela ne fait aucun doute.

## LE TERRITOIRE DU YUKON

### LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT D'UN GOUVERNEMENT RESPONSABLE

**Le sénateur Flynn:** Honorables sénateurs, en réponse à la question que le sénateur Lucier a posée hier, je voudrais dire que le gouvernement a pour politique de promouvoir une plus grande démocratie au Yukon. C'est une question sur laquelle tous les candidats du parti au Yukon ont pris position lors de la dernière campagne électorale. Le désir qu'a la population d'un gouvernement plus autonome est évident, comme en témoigne le mandat sans réserve qu'elle a donné à l'actuel ministre des Travaux publics.

**Des voix:** Oh, oh!

**Le sénateur Flynn:** Les résultats des élections le prouvent, de toute façon. Je veux parler, bien entendu, du résultat des élections territoriales.

Le gouvernement a continuellement consulté la population du Yukon par l'intermédiaire du Conseil territorial de même que les représentants du Conseil des Indiens du Yukon. Ce genre de consultation continuera et M. Epp, le ministre, a l'intention de convoquer bientôt une rencontre entre le gouvernement du Canada, celui du Territoire du Yukon et le Conseil des Indiens du Yukon pour discuter de la façon de résoudre les problèmes actuels avant d'apporter des modifications à la loi sur le Yukon.

Je dois faire remarquer au sénateur Lucier que l'extension des pouvoirs du gouvernement du Territoire du Yukon permet l'exercice du gouvernement démocratique dans la mesure pres-

crite par la loi actuelle. Toute future extension de l'autorité du gouvernement du Yukon n'aura lieu que lorsque la population aura été consultée comme il se doit et, bien entendu, ces modifications à la loi seront étudiées par le Parlement.

## LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

### LA RÉDUCTION DE L'AIDE À L'ÉTRANGER

[Français]

**Le sénateur Rizzuto:** J'aimerais poser des questions au sénateur Asselin concernant l'aide aux pays sous-développés. Vous avez informé le Sénat en disant que vous êtes prêt à former un comité conjoint du Sénat et de la Chambre des communes concernant la politique à suivre pour l'aide apportée aux pays concernés. Est-ce que l'on devrait conclure que vous ne partagez pas la déclaration du ministre des Finances, qu'il a faite en Europe, à l'effet de réduire l'aide apportée aux pays concernés, que le Canada a toujours aidés.

**Le sénateur Asselin:** La déclaration qu'a faite le ministre des Finances, évidemment, s'adressait à l'aide multilatérale que le Canada doit donner aux organismes internationaux, tels que la Banque mondiale, tels que l'Unesco, le Fonds monétaire international, et autres. Évidemment, le ministre des Finances a l'intention de réduire l'aide du Canada à certains organismes internationaux afin de favoriser davantage l'aide bilatérale.

De plus, le ministre, dans les circonstances, s'adressait à la réunion du Fonds monétaire international II invitait ses collègues à ne pas prendre de nouveaux engagements dépassant le cadre du FMI.

**Le sénateur Rizzuto:** Une question supplémentaire. Est-ce que vous partagez cette position du ministre des Finances, vous?

**Le sénateur Asselin:** Évidemment, c'est le cabinet qui décidera, lors de la revue de sa politique extérieure, de son aide à l'étranger, et de quelle façon on procèdera à la réduction dont parle l'honorable sénateur.

**Le sénateur Rizzuto:** Bien, vous ne répondez pas selon votre opinion personnelle. Je pense que vous êtes responsable de ce ministère.

**Le sénateur Asselin:** Je fais partie du cabinet, et je connais la solidarité ministérielle. Les réponses que je donne doivent être conditionnelles à une décision du conseil des ministres.

[Traduction]

## LE DISCOURS DU TRÔNE

### MOTION D'ADOPTION DE L'ADRESSE—SUITE DU DÉBAT

Le Sénat reprend le débat, ajourné hier, de la motion du sénateur Bielish, appuyé par le sénateur Charbonneau, tendant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours que Son Excellence le Gouverneur général a fait à l'ouverture de la session.

**Le sénateur Perrault:** Honorables sénateurs, c'est au nom de tous les sénateurs de l'opposition que je présente mes meilleurs vœux au leader du gouvernement au Sénat et à ses collègues du cabinet dans cette Chambre pour s'acquitter des nouvelles